Les lingettes, les mégots, la litière...

PAS DANS LES TOILETTES !

Les bons gestes, ça coule de source !

Plus d'infos ici

L'eau est précieuse, ne la polluons pas !

L'eau D'ORLÉANS MÉTROPOLE

Orléans Métropole OBJECTIF ZÉRO CARBONE Terre de vie et d'énergie

TOUJOURS + VITE POUR NOTRE ENVIRONNEMENT

orleans-metropole.fr

LES BONS GESTES, ÇA COULE DE SOURCE !

CHAQUE ANNÉE, 500 TONNES DE LINGETTES SONT RÉCUPÉRÉES DANS LES CANALISATIONS D'ORLÉANS MÉTROPOLE.

C'est beaucoup trop ! Il faut savoir que même les lingettes biodégradables n'ont pas le temps de se décomposer entre la chasse d'eau et la station d'épuration, **elles bouchent les réseaux et polluent notre environnement (Loire et autres cours d'eau).**

CE QUI N'EST PAS AUTORISÉ

LES HUILES ET MATIÈRES GRASSES :
huiles de vidange, graisses, huiles de friture.

LES OBJETS SOLIDES :
lingettes et autres produits non délitables (même biodégradables), couches, protections hygiéniques, cotons-tiges, lames de rasoir, mégots de cigarettes, litières pour animaux, etc.

LES PRODUITS CHIMIQUES ET TOXIQUES :
solvants, peintures, produits de jardins, essence, médicaments, le lavage des véhicules dans la rue car les restes d'hydrocarbures et d'essence peuvent se déverser dans le réseau d'eaux pluviales puis dans le milieu naturel (Loire, Loiret, Morchêne, Dhuy...).

CE QUI EST AUTORISÉ

LES EAUX USÉES
provenant des cuisines, lavabos, salles de bains, toilettes...

LES EAUX USÉES SOUMISES À AUTORISATION
issues des activités de restauration, pressings, cabinets médicaux, activités artisanales ou industrielles, eau de lavage des parkings couverts.

LES EAUX DE PLUIE SOUS CONDITIONS ET APRÈS AUTORISATION
provenant soit des précipitations atmosphériques, soit des arrosages ou lavages des voies publiques et privées, des jardins, des cours d'immeubles, des sous-sols.

CONSEIL

Privilégiez les produits d'entretien naturels (citron, vinaigre blanc...) **ou biodégradables, moins nocifs pour l'environnement.**

Atmédia & PARTNER'S - 02 38 78 04 78 - Visuel généré partiellement avec IA - Ne pas jeter sur la voie publique.

BAC DE TRI